

Projet d'interconnexion électrique entre l'état français et l'état espagnol : Le CADE exprime son opposition !

Un projet d'interconnexion électrique entre l'état français et l'état espagnol partant de la région de Blaye, franchissant 85 km enterrés dans le Médoc puis sous-marin jusqu'à la région de Lemoniz près de Bilbao est présenté actuellement au public.

Ce projet s'appuie sur une directive européenne fixant les interconnexions des états à **10%** de leur capacité de production. Les documents présentés affirment que « les besoins d'échanges de part et d'autre sont de plus en plus importants »

Pour le CADE, ces interconnexions sont inutiles !

1) La France et l'Espagne ont une production excédentaire.

En 2014, la France avait une capacité de production installée de 129 GW soit 1,6 fois sa consommation. En 2014, l'Espagne avait une capacité de production installée de 103 GW soit 2,6 fois sa consommation. Et en plus, la consommation n'augmente pas : dans son Bilan électrique français 2016 synthèse presse éditée par RTE page 8, on peut lire « la tendance à la stabilisation de la consommation annuelle d'électricité est constatée pour la sixième année consécutive en France », un tableau illustrant le propos.

2) L'interconnexion actuelle.

L'interconnexion actuelle entre les deux états n'est pas de 2,8 GW comme le prétend le document de présentation mais de près de 3,2 GW : « Grâce à l'interconnexion Baixas-Santa Llogaia, mise en service en octobre 2015, les échanges commerciaux entre la France et l'Espagne ont pu atteindre jusqu'à 3500 MW (soit 3,5 GW) en export et 2983 MW (soit 2,983 GW) en import en novembre 2016. » écrit RTE à la page 6 de son *Bilan électrique français 2016 synthèse presse*. Si on y ajoute les travaux effectués à la sous station d'Arkale 460 MW, la capacité d'interconnexion est de près de 3,7 GW. C'est plus qu'entre la France et l'Allemagne, la France et le Royaume Uni, la France et la Belgique, la France et la Suisse et la France et l'Italie.

3) La France a déjà atteint ses 10 % :

Comme le montre un tableau de la Commission de Régulation de l'Energie dont nous publions ci-dessous les références, avec 13500 MW (13,5 GW) en export et 9800 MW (9,8 GW) en import la France a dépassé ses 10%. D'autant plus qu'il existe les projets suivants : 700MW avec l'Irlande, 1000MW avec la Belgique, renforcement avec l'Allemagne, 3 projets avec la Suisse de 500 MW, 600MW et 1000MW.

Les documents du projet annoncent que l'Espagne n'en serait qu'à 6,5 %. Nous considérons qu'elle en est à 3,7 GW et qu'il convient d'ajouter les 3 GW existants entre l'Espagne et le Portugal et les 0,4 GW entre l'Espagne et le Maroc. Cela fait 7,1 GW.

file:///C:/Documents%20and%20Settings/Victor/Mes%20documents/CADE12/THT/Interconnexions%20-%20R%C3%A9seaux%20publics%20d%C3%A9lectricit%C3%A9%20-%20R%C3%A9seaux%20-%20CRE.htm

4) Calcul des 10% :

Le calcul de ces 10 % laisse une part trop importante à la capacité installée et pas assez à la consommation réelle. Les chiffres de capacité installée de l'Espagne (103 GW en 2014) voudraient qu'on porte sa capacité de 10% à 10 GW au lieu des 7,1 actuels. Mais la politique démesurée de l'état espagnol l'a poussé à construire de grosses centrales au gaz aujourd'hui à l'arrêt et dont la maintenance est coûteuse. Elle a augmenté ainsi artificiellement sa capacité de 75% de 2003 à 2014. Le fait qu'elle ait une consommation 2,6 fois inférieure à sa capacité montre qu'il faut injecter davantage de part de la consommation réelle dans le calcul des 10%.

5) Solidarité ou spéculation :

Le document évoque la solidarité entre les Etats mais qu'en est-il réellement ? Les échanges sont inégaux entre la France et l'Espagne, très nettement en faveur de la France. Etonnant quand on sait que l'Espagne a une capacité 2,6 fois supérieure à sa consommation. L'explication est la suivante, les opérateurs de l'Etat

espagnol achètent de l'électricité d'origine nucléaire à la France. Comme en France, dans le prix de revient du nucléaire on ne compte pas les millions d'années de surveillance des déchets nucléaires (frais légués aux générations futures) le prix est bien plus bas qu'en Espagne. En achetant de l'électricité d'origine nucléaire en France et en la revendant plus cher en Espagne, les opérateurs font une marge intéressante. C'est de la spéculation.

6) Dommages collatéraux :

La France, achète à l'Espagne de l'électricité issue d'énergies renouvelable et peut satisfaire ainsi la demande sur ce secteur. Mais les effets induits sont les suivants : à quoi bon sortir progressivement du nucléaire puisque nous avons des clients ? A quoi bon investir dans les énergies renouvelables puisque l'Espagne nous en fournit ? Ce projet est donc finalement une incitation à ne pas sortir du nucléaire et un obstacle au déploiement d'une véritable politique d'énergies renouvelables en France.

7) Un projet peut en cacher deux autres :

Le document évoque aussi d'autres étapes avec deux autres projets terrestres cette fois entre Cantegrit (près de Morcenx) et la Navarre passant dans les scénarios envisagés par la côte ou par la vallée d'Arnéguy et Marsillon (près de Lacq) en direction de l'Aragon, sans doute par la vallée d'Aspe.

8) Vers un géant européen de l'énergie :

Toutes ces directives s'inscrivent dans une logique de construction d'un géant européen de l'énergie qui s'installera vraisemblablement dans les états européens où l'on paiera le moins d'impôts. Cela affaiblira voire éliminera notre service public de l'électricité qui se contentera d'un « rôle de passeur d'énergie ».

Ainsi, pour le CADE:

Il n'est pas opportun d'augmenter de manière disproportionnée le taux d'interconnexion aux coûts importants.

Il est préférable de continuer de manière volontariste sur la piste des économies d'énergie pour diminuer une consommation stable à ce jour.

Il est préférable de continuer d'investir sur la piste du stockage électrique.

Nous souhaitons un arrêt progressif du Nucléaire qui doit inciter à développer les énergies renouvelables en France sans dépendre des autres pays.

Il est par contre nécessaire d'augmenter les efforts en direction de l'autoconsommation basée sur des énergies renouvelables avec un minimum de réseau à étendre.